

DE Joseph Fall  
Le 6 octobre 2016

**Destinataire :** Comité spécial sur la réforme électorale

**Objet :** Soumission de mémoire sur la réforme électorale fédérale pour consultation publique

Je vais, ici, formuler une recommandation très importante au Comité spécial sur la réforme électorale (le Comité) pour choisir un système électoral à représentation proportionnelle. En tant que citoyen canadien qui participe activement à la vie politique et qui vote depuis 34 ans, j'espère que le Comité considérera mon expérience d'électeur comme une preuve irréfutable. J'ai l'intention de démontrer que le présent système uninominal majoritaire à un tour ne sert pas bien la population canadienne et qu'il joue un rôle considérable dans le désintérêt ressenti par les électeurs, et qu'un système électoral à représentation proportionnelle permettrait de revigorer l'électorat canadien et le processus politique à Ottawa.

J'ai voté à chaque élection fédérale et provinciale depuis que j'ai atteint l'âge de la majorité. Je suis extrêmement conscient de la lourde responsabilité que porte l'électorat dans une démocratie pluraliste. En conséquence, j'assiste à toutes les réunions de tous les candidats et recherche les plateformes électorales de tous les partis afin que je puisse faire un choix éclairé et contribuer à la vie politique dans mon pays. Bien que j'aie toujours habité au sein de collectivités où les gens partagent mes valeurs et mes ambitions, l'électorat des circonscriptions électorales de ces collectivités a tendance à voter pour un autre parti que celui pour lequel je vote. Le résultat en est que, dans un système uninominal majoritaire à un tour, mon vote n'a JAMAIS compté – à l'exception d'une fois – dans AUCUNE élection fédérale ou provinciale. Malgré un nombre incalculable d'heures passées à participer au processus électoral canadien, mon vote *sincère* n'a pas contribué à faire élire un candidat.

Il existe une exception qui vaut la peine d'être mentionnée. Dans la précédente élection fédérale, j'ai décidé de ne pas suivre mon principe d'attribution de mon vote au candidat qui me représente le mieux. J'ai utilisé le seul outil à ma disposition pour faire en sorte que mon vote compte : le vote stratégique. Je me suis bouché le nez et j'ai voté pour un candidat en lequel je ne croyais pas, mais qui me paraissait avoir le plus de chances d'être élu face au candidat en place, auquel je m'opposais encore plus férocement. Et ça a marché : mon vote a finalement compté. Est-ce la façon dont la démocratie devrait fonctionner?

Il ne fait aucun doute pour moi que le système uninominal majoritaire à un tour contribue au désintérêt de l'électeur. Je peux vous dire que je me suis senti frustré et prêt à ne plus voter pendant 20 ans après avoir réalisé que mon vote ne semblait jamais compter. Devoir avoir recours au vote stratégique – essentiellement voter contre quelque chose plutôt que pour quelque chose – est la goutte qui fait déborder le vase. Je suis épuisé et découragé de notre système électoral désuet, et je comprends pourquoi autant de personnes ne s'en soucient même pas. Pourquoi s'en soucieraient-ils? Leur vote ne

comptera probablement pas de toute manière, et il ne restera qu'un candidat ayant obtenu 34 % des votes pour les représenter.

Je suis sûr que je n'ai pas besoin de nommer les absurdités électorales qui se sont produites à cause du système uninominal majoritaire à un tour, avec des gouvernements majoritaires élus par une minorité considérable d'électeurs de premier ordre. Je suis aussi sûr que le Comité dispose de plus de renseignements et de données pour choisir le système à représentation proportionnelle qui fonctionnerait le mieux au Canada. Je n'en recommanderai pas en particulier, mais j'exhorterai le Comité d'écarter tout système uninominal majoritaire à un tour et de concentrer son travail sur le choix d'un système électoral qui fait en sorte que chaque vote compte, et qui assure aux électeurs comme moi que leur vote est valorisé et que leur temps investi dans les élections est du temps bien investi. Je terminerai en prouvant brièvement comment tout système proportionnel s'aligne sur les principes décrits dans la mission du Comité.

### **1) Efficacité et légitimité**

Comme je l'ai démontré, le système uninominal majoritaire à un tour a ébranlé la confiance que j'avais dans l'exercice de mon choix démocratique par l'entremise de mon vote à un point tel que je ne pense plus même pouvoir exercer mon choix démocratique. Je sens que je dois plutôt « jouer » avec le système pour obtenir un résultat « moins mauvais ». L'élection d'une série de gouvernements majoritaires par une minorité d'électeurs est une preuve claire que le système uninominal majoritaire à un tour déforme les résultats électoraux et brise la relation entre les intentions de vote et les résultats électoraux.

L'utilisation d'un système électoral proportionnel assure que chaque vote compte – que mes points de vue sont représentés à Ottawa, peu importe dans quelle circonscription électorale je vis. Cela crée un lien fort entre les intentions de vote exprimées dans l'urne et les députés élus. Cela est « juste » – tout simplement, « juste ».

### **2) Engagement**

Comme je l'ai démontré, le système uninominal majoritaire à un tour est intrinsèquement démoralisant si vous vivez dans une circonscription où 34 % (ou tout autre pourcentage) des électeurs ne partagent pas vos points de vue. Je suis prêt à ne plus voter pour des élections fédérales; cela n'en vaut pas la peine. Le système uninominal majoritaire à un tour encourage aussi un débat à deux côtés pendant les campagnes électorales – un parti contre l'autre – plutôt qu'un débat à plusieurs facettes plus nuancé, qui est attendu de la part d'une démocratie pluraliste.

Un système proportionnel permet l'existence de points de vue minoritaires au sein d'une circonscription électorale dans une campagne afin que les différentes opinions et plateformes soient considérées sérieusement et débattues. Cela augmentera la participation des électeurs et leur permettra de sentir que le système électoral en place est inclusif et répond même aux groupes sous-représentés.

### **3) Accessibilité et inclusion**

J'habite en Colombie-Britannique, où nous avons récemment eu l'occasion de remplacer le système uninominal majoritaire à un tour par un système proportionnel (vote unique transférable – VUT) qui a ensuite été écarté essentiellement parce que les gens étaient convaincus qu'il était trop complexe. Cette déformation est malheureuse puisque le bulletin de vote lui-même était très simple à comprendre et à remplir – mais le dépouillage des votes était un peu compliqué. Je pense que plusieurs systèmes à représentation proportionnelle sont affectés par ce problème, et le Comité devrait être prudent lorsqu'il fait la distinction entre la complexité pour les électeurs – le niveau de difficulté que représente le remplissage du bulletin de vote – et la complexité du dépouillage des votes. Pourvu que l'électorat comprenne de quelle manière leurs votes seront utilisés, il n'est pas nécessaire de comprendre les formules mathématiques derrière le dépouillage de vote.

### **4) Intégrité**

Je dirais que le Comité devrait rejeter le vote en ligne à l'heure actuelle. Je suis ingénieur en logiciel et je peux affirmer sans l'ombre d'un doute que l'intégrité d'un tel système ne peut tout simplement pas être garantie pour le moment. Une sorte de système de chaîne pourrait s'avérer fiable plus tard, mais la technologie n'en est pas rendue encore là. Il existe un risque que le parti au pouvoir, une entreprise ou même un programmeur de programme indésirable ou un pirate informatique falsifie les bulletins électroniques. Cela minerait la confiance des Canadiennes et des Canadiens à l'endroit du dépouillage des votes. Le vote en ligne serait bon pour moi, personnellement, mais mauvais, je pense, pour le système électoral à l'heure actuelle.

### **5) Représentation locale**

J'ai affirmé que je laisserais le Comité choisir le meilleur système électoral à représentation proportionnelle pour le Canada, mais je crois que la représentation locale est essentielle dans un pays aussi grand et diversifié. Donc un système à représentation proportionnelle strictement fédéral (liste fermée des suffrages exprimés) serait un mauvais choix pour le Canada. Heureusement, il existe plusieurs systèmes proportionnels à travers le monde qui maintiennent l'utilité des députés locaux. J'encourage le Comité à rechercher des exemples de ces systèmes qui fonctionnent bien.

Je vous remercie beaucoup du travail que vous faites et de la réception ce mémoire. Je vous souhaite bonne chance dans vos examens et place ma confiance et mon espoir en vous afin d'améliorer le système électoral brisé du Canada.